

Directeur de publication :

Denis Carretier

Rédacteur en chef :

Christel Chevrier

Comité de rédaction :

Valérie Gallia, Cyril Sévely,
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

Rédigé en collaboration avec :

Chambres d'agriculture,
CETA du Vidourle,
Cofruid'Oc, CEHM,
SERFEL, SUAMME, CENTREX

Crédit photo :

CA34, AFIDOL, CEHM, SERFEL



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Arboriculture

Languedoc Roussillon



Pêcher

Maturités

Récolte en cours des variétés de saison en cours : Big Top, Royal Majestic, Rich Lady, Honey Fire, Gardeta, Maura, Ivoire, Onyx, Garcia... Début de récolte de Béryl...

Oïdium

Dans le Roussillon, présence d'oïdium sur feuilles en cours d'évolution.

En Languedoc, observation de symptômes dans quelques parcelles, notamment des jeunes vergers.

Maladies de conservation

Période de sensibilité pour les variétés de saison.

Pucerons

Dans le Roussillon, la dynamique des populations est en forte diminution en conventionnel et en agriculture biologique pour les pucerons verts (mais augmentation significative des individus ailés).

Présence de pucerons farineux, quelques pucerons varians ; présence d'auxiliaires.

En Languedoc, la migration des pucerons verts est terminée.

Thrips californien

Dans le Roussillon, la migration sur pousses continue, populations en forte augmentation cette semaine.

Le risque est en forte augmentation sur les variétés arrivant à maturité de fin juin à fin juillet.

En Languedoc, période à risque : quelques dégâts sont observés sur des vergers non protégés.

Tordeuse orientale

En Languedoc, éclosions de deuxième génération en cours.

Dans le Roussillon, deuxième génération en cours. Quelques dégâts sur pousses dans les vergers non confusés et confusés.

Petite Mineuse (Anarsia)

Sur les deux bassins, début du vol de deuxième génération.

Cochenille blanche

L'essaimage de deuxième génération n'a pas encore débuté.

Acarien rouge

Sur les deux bassins, les niveaux de population sont très faibles.

Cicadelle verte

Dans le Roussillon, augmentation des populations, surveillez les jeunes plantations.

En Languedoc, observations de dégâts dans quelques vergers. Les piqûres Cette cicadelle très polyphage, présente de mi juin à octobre, fait 2 à 3 générations par an.

En Languedoc, observations de dégâts dans quelques vergers. Les piqûres d'alimentation occasionnent des crispations, des enroulements et des dessèchements de l'extrémité des feuilles. Ces dégâts se concentrent sur l'apex de la pousse. Ils peuvent être préjudiciables sur jeunes vergers et surgreffages.

Cette cicadelle très polyphage, présente de mi juin à octobre, fait 2 à 3 générations par an.

Forficule

En Languedoc, risque dans certains vergers non protégés avec la glu, à l'approche de la maturité des fruits.

Cératite (mouche méditerranéenne)

Dans le Roussillon, pour les parcelles nécessitant la mise en place du piégeage massif, commencer la pose des pièges 45 jours avant récolte.



Abricotier (bassin languedocien)

Maturités

Récolte en cours de Lady Cot, Bergarouge, Kioto.

Récolte à venir de Fantasma et Faralia.

Maladies de conservation

Période de sensibilité pour les variétés de saison et tardives.

Enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA)

Observation de symptômes estivaux : feuilles petites, rondes, cassantes et en gouttière.

Éliminer les arbres atteints, source de contamination pour les années à venir.

Petite Mineuse (Anarsia)

Début du vol de deuxième génération.

Risque d'apparition de piqûres sur fruit ou de pousses minées sur les parcelles à problème les années précédentes.

Tordeuse orientale du pêcher

Éclosions de deuxième génération en cours. Il existe un risque de piqûres sur fruit pour les variétés très tardives (maturité après Fantasma).

Capnode

Présence d'adultes dans quelques vergers.

Forficule

Risque dans certains vergers non protégés avec la glu, à l'approche de la maturité des fruits.

Cicadelle verte

Observations de dégâts dans quelques vergers. Les piqûres d'alimentation occasionnent des crispations, des enroulements et des dessèchements de l'extrémité des feuilles. Ces dégâts se concentrent sur l'apex de la pousse. Ils peuvent être préjudiciables sur jeunes vergers et surgreffages.

Cette cicadelle très polyphage, présente de mi juin à octobre, fait 2 à 3 générations par an.



Pommier (bassin languedocien)

Tavelure

Observation de quelques taches. Globalement la situation est saine.

Puceron lanigère

Le parasitisme naturel avec *Aphelinus mali* est en cours. Il est en général important.

Puceron vert

Observation fréquente de foyers dans certains vergers.

Les jeunes vergers et les surgreffages doivent être particulièrement surveillés.

Cochenille farineuse *Pseudococcus sp.*

Présence d'adultes sur les pousses, dans les vergers à historique.

Carpocapse

Fin des éclosions de première génération.

Le modèle informatique révèle que le pic des éclosions de deuxième génération sera prévu autour du 20-25 juillet.

Tordeuse orientale

Éclosions de deuxième génération en cours.

Zeuzère

Vol en cours. Les premières éclosions doivent avoir débuté.

Acarien rouge

Observation de formes mobiles sur quelques parcelles.

Les acariens auxiliaires *Typhlodromes* sont fréquents. Contrôler leur installation.



Cerisier (bassin languedocien)

Cylindrosporiose

Observation de symptômes dans quelques vergers. Surveiller les parcelles à historique.



P

oirier

Informations issues du réseau PACA

Folletage

Le folletage (brunissement et dessèchement des feuilles de jeunes pousses) apparaît lorsque la demande en eau des arbres est importante et que les arbres ne peuvent pas y faire face. On l'observe actuellement sur les variétés d'automne mais cela peut survenir sur William's. Ne pas confondre avec une attaque d'acariens.

Psylle du poirier

Les vergers sont en général propres.

Carpocapse

Fin des éclosions de première génération.

Le modèle informatique révèle que le pic des éclosions de deuxième génération sera prévu autour du 20-25 juillet.

Tordeuse orientale

Éclosions de deuxième génération en cours.

Phytopte des galles rouges

Fréquentes observations de phytoptes dans le verger.



O livier

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Le réseau de piégeage se met en place.

Vous pouvez consulter les relevés en direct sur <http://www.afidol.org/gestoliveprod>

Les conditions actuelles sont parfaites pour le développement de la mouche de l'olive.

Les deux paramètres importants à observer sont le nombre de mouches piégées et la longueur des olives.

Si les olives ont une longueur inférieure à 10 mm, elles ne sont pas attractives pour la mouche de l'olive, et donc le seuil de risque n'est pas atteint. Si les olives ont une longueur égale ou supérieure à 10 mm, elles sont susceptibles de recevoir un œuf pondu par la mouche de l'olive femelle.

À l'heure actuelle et selon les observations en notre possession, la mouche est déjà présente dans toute la zone littorale de la Région Languedoc-Roussillon. Elle vole également dans les zones de plaine, jusqu'à 150 m d'altitude dans le Gard. Dans ces bassins, les vergers portant des olives d'au moins 10 mm de long, le seuil de risque est atteint.

Dans les autres bassins plus en altitude, les olives n'atteignent que rarement 10 mm. Le seuil de risque n'est pas franchi dans ces zones.

Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)

Des foyers de population de cochenille ont été observés sur quelques arbres dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude et l'ouest de l'Hérault. Dans moins de 10 % de ces foyers, la fumagine est présente.

Le seuil de risque est d'une cochenille vivante par feuille sur au moins 100 feuilles observées au hasard sur l'ensemble du verger. Ce seuil n'est atteint dans aucune parcelle d'observation.

Dans le cas où un foyer est observé, les arbres concernés ont une population de cochenille supérieure au seuil de risque. Une mesure efficace et simple d'intervention est d'éliminer par la taille les rameaux où se développent les cochenilles. Rappelons que la cochenille ne supporte pas les conditions de forte chaleur et de sécheresse, ce qui provoque de fortes destructions des populations en été, comme nous l'avons observé au cours des dernières années. Nous conseillons de rester vigilant et de refaire le point en fin d'été sur les niveaux de population de cochenille.

Toute intervention qui s'avérerait malgré tout nécessaire devra être réalisée uniquement sur les arbres attaqués par la cochenille, le reste du verger ne sera pas concerné.

Jaunissement des feuilles

Nous observons en cette période le jaunissement puis la chute de feuilles. Ce phénomène est naturel. Les feuilles d'oliviers restent sur l'arbre pendant 36 mois environ. Ensuite, elles prennent une couleur jaune vif puis tombent.

Cette chute se produit normalement entre avril et juillet.

Il faut cependant s'assurer que les feuilles concernées sont bien des "vieilles" feuilles situées à l'intérieur de la frondaison et non à l'extrémité des rameaux.



C châtaignier

Cynips du Châtaignier

Le vol a débuté le 12 juin. Le 20 juin, seulement 3% des cynips avaient émergé à Fozières (34). 42% des insectes ont atteint le stade "nymphe noire", le vol ne devrait donc pas tarder à s'intensifier. Le risque de contamination par le cynips provenant de zones contaminées vers des zones encore saines est maintenant important jusqu'à la fin du vol prévu pour mi août. Le cynips peut être dispersé de façon passive (transport dans véhicules, par le vent etc...)



Galles sur pousses de châtaignier dues à une attaque de cynips

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.